

BETH AARON
Association déclarée
Siège social : 62 ALLEE GAY
93220 GAGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

Aux Membres de l'Association BETH AARON

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association BETH AARON relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note *Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice* de l'annexe des comptes annuels

concernant l'affectation des résultats et le suivi des fonds propres qui doivent être validés chaque année et formalisés dans un PV d'assemblée générale.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport financier et moral et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnels applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à STRASBOURG, le 28 novembre 2023

Le Commissaire aux comptes

Elie DANAN

Signé électroniquement le 28/11/2023 par
Elie DANAN

 Signed with
universign



Bilan et Resultat

BETH AARON 22

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	500		500	0,54		
. Personnel	2 813		2 813	3,05		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	80		80	0,09	80	1,72
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	3 697		3 697	4,90	220	4,74
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	85 265		85 265	92,32	4 341	93,54
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	92 356		92 356	100,00	4 641	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	92 356		92 356	100,00	4 641	100,00

BETH AARON 22

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2022 (12 mois)		31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-26 607	-28,80	109 250	N/S
Résultat de l'exercice	-28 076	-30,39	-104 609	N/S
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-54 683	-59,20	4 641	100,00
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 000	1,08		
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	13 796	14,94		
. Organismes sociaux	125 689	136,09		
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 554	7,10		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	147 039	159,21		
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	92 356	100,00	4 641	100,00

BETH AARON 22

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	357 203		357 203	100,00	536 095	100,00	-178 892	-33,36	
Chiffres d'Affaires Nets	357 203		357 203	100,00	536 095	100,00	-178 892	-33,36	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation					52 280	9,75	-52 280	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			7 494	2,10			7 494	N/S	
Autres produits			495 914	130,60	-483	-0,00	496 397	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			860 611	240,93	587 892	109,66	272 719	46,39	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements					6 835	1,27	-6 835	-100,00	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			373 423	104,54	200 002	37,31	173 421	86,71	
Impôts, taxes et versements assimilés			7 680	2,15			7 680	N/S	
Salaires et traitements			350 801	98,21	227 310	42,40	123 491	54,33	
Charges sociales			125 940	35,26	128 625	23,99	-2 685	-2,08	
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			26 948	7,54	129 862	24,22	-102 914	-79,24	
Total des charges d'exploitation (II)			884 792	247,70	692 634	129,20	192 158	27,74	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-24 181	-6,76	-104 742	-19,53	80 561	76,91	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			45	0,01			45	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change					133	0,02	-133	-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			45	0,01	133	0,02	-88	-66,16	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			45	0,01	133	0,02	-88	-66,16	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-24 135	-6,75	-104 609	-19,50	80 474	76,90	

BETH AARON 22

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 941	1,10			3 941	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 941	1,10			3 941	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 941	-1,09			-3 941	N/S
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	860 657	240,94	588 025	109,69	272 632	46,36
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	888 733	248,80	692 634	129,20	196 099	28,31
RÉSULTAT NET	-28 076 <i>Perte</i>	-7,85	-104 609 <i>Perte</i>	-19,50	76 533	73,16
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

Annexe association

PREAMBULE

- Description de l'objet social de l'entité :

1. De créer des établissements scolaires privés sous contrat et hors contrat d'association
2. D'organiser les transports scolaires des élèves de ses écoles
3. D'exercer une action d'assistance auprès des familles au moyens modestes par toute forme que ce soit : instruction, aide alimentaire, bourses de vacances, etc&..
4. De concevoir et réaliser tout type de documents pédagogique
5. D'organiser des séjours de vacances pour enfants, des accueils collectifs pour mineurs, accueil collectif sans hébergement et toute sorte d'activité pour encadrer la jeunesse
6. De créer tout type de structure pour l'enfance et la petite enfance, halte-garderie, crèches,
7. D'une manière générale, de développer en France une formation et une éducation de qualité par tous moyens utiles.

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association "Beth Aaron" a comme mission principale de gérer l'école Beth Aaron situé à Paris 19 ème, école Hors contrat qui va permettre à un public défavorisé d'avoir un suivi scolaire de grande qualité.

- Description des moyens mis en œuvre :

Beth Aaron loue des locaux et emploie une équipe principalement composée de professeurs pour faire fonctionner un collège Lycée de 105 élèves (Novembre 2023).

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 92 356,24E.

Le résultat net comptable est un déficit de 28 076,33E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/11/2023 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'école BETH AARON a mis en place un système comptable au courant de l'exercice afin de répondre à ses obligations comptables. Afin d'établir les comptes annuels l'association a été accompagnée par un cabinet d'expertise-comptable. Les seuils de nomination d'un commissaire aux comptes ont été constatés avec effet rétroactif sur l'exercice 2021.

La comptabilité 2021 et 2022 a été finalisée en 2023, il a été décidé de régulariser certains soldes de comptes d'exercices antérieurs ce qui a amené à une modification des capitaux propres en 2022.

Une assemblée générale d'approbation des comptes 2021 et 2022 vas se tenir avant la fin de l'année 2023.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément au règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Établissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016
- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

L'association a sollicité la fondation FJF pour une aide à caractère exceptionnel afin de permettre à l'association de réaliser ses objets ; en particulier de permettre à l'école Beth Aaron de continuer à fonctionner et à accueillir des enfants en difficulté.

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire en date du 2 octobre 2023, les membres fondateurs ont nommé en tant que commissaire aux comptes M. Elie DANAN pour 6 exercices à compter de 2023, ils ont également nommé en tant que commissaire aux comptes suppléant M. David ELMKIES.

M. Elie DANAN a été également nommé en qualité de Commissaire aux comptes, pour une mission complémentaire exécutée en application de l'article L. 820-3-1 du code de commerce, destinée à régulariser la situation des exercices 2021 et 2022.

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Etat des valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement	Val. comptable	Val. à la clôture	+Value latente	-Value latente
LIVRET	220	220		
TOTAL	220	220		

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 000	1 000		
Dettes fiscales et sociales	146 039	146 039		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	164 479	164 479		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	1 000
Dettes fiscales et sociales	42 286
Autres dettes	
TOTAL	43 286

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements et sûretés réelles consenties

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Lister

Néant

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Lister

Néant

	Montant des dettes	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
TOTAL		

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	4	
Non cadres	21	
TOTAL	25	0

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	1.1 Cotisations sans contrepartie	
	1.2 Dons, legs et mécénat	
	- Dons manuels	495 914
	- Legs, donations et assurances-vie	
	- Mécénat	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	357 249	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	7 494	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS		
	Total des produits par origine	860 657
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES	
	1.1 Réalisées en France	
	- Actions réalisées par l'organisme	888 733
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	
	1.2 Réalisées à l'étranger	
	- Actions réalisées par l'organisme	
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	
6 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE		
7 - VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES		
7.1 Autres produits liés à la générosité du public		
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public		
	Total des charges par destination	888 733
	EXCEDENT OU DEFICIT	(28 076)

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	Bénévolat	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
PRODUITS PAR ORIGINE	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
	Total des produits par origine	
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	
	Réalisées en France	
	Réalisées à l'étranger	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	
CHARGES PAR DESTINATION	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	
	Total des charges par destination	

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

1/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

Etat exprimé en euros		31/12/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION		12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	888 733	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
TOTAL DES EMPLOIS	888 733	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	888 733	
RESSOURCES PAR ORIGINE		12 mois
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		495 914
- Dons manuels		
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
TOTAL DES RESSOURCES	495 914	
2 - REPRIS SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS		
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		392819
TOTAL	888 733	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)		

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991) 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	TOTAL	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	TOTAL	

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

		31/12/2022
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		12 mois
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE		